

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

Guide de l'enseignant 2019-2020

Venir à la médiathèque

Vous souhaitez venir à la médiathèque avec votre classe ?
Vous travaillez sur un projet avec vos élèves ?
Vous avez besoin des ressources de la médiathèque ?

Des temps d'accueil à la médiathèque sont mis à disposition des écoles de la ville des Ponts-de-Cé. Il s'agit d'accueils thématiques encadrés & d'accueils en autonomie.

Chaque année le catalogue des animations proposées par les bibliothécaires tout au long de l'année scolaire est mis à jour. Un exemplaire de ce catalogue est fourni en début d'année scolaire au directeur de chaque école, et lors de la réunion de rentrée en septembre aux enseignants présents. Vous pouvez également le télécharger sur le site internet de la médiathèque, Rubrique « informations pratiques », sous-rubrique « services aux collectivités », à l'adresse suivante :

<http://mediatheque.ville-lespontsdece.fr>

Quand puis-je venir avec ma classe ?

Les accueils se font les *mardis matin* pour les *accueils libres* et les *jeudis/vendredis matin* pour les *accueils thématiques*. Exceptionnellement, certains accueils peuvent avoir lieu le mercredi matin.

Comment faire une demande d'accueil ?

Vous trouverez le formulaire de pré-inscription à remplir sur le site internet de la médiathèque, Rubrique « informations pratiques », sous-rubrique « services aux collectivités », à l'adresse suivante :

<http://mediatheque.ville-lespontsdece.fr>

Jusqu'à quand s'inscrire ?

Vous avez trois périodes d'inscription pour répartir vos accueils. Merci de bien vouloir les respecter.

Pour des accueils sur la période ci-dessous	Date limite d'inscription
Du 15 octobre au 20 décembre 2019	Lundi 30 septembre 2019
Du 14 janvier au 10 avril 2020	Lundi 16 décembre 2019
Du 28 avril au 26 juin 2020	Lundi 30 mars 2020

Comment connaître la date et l'heure de mon accueil ?

Une fois les périodes d'inscription closes, la médiathèque vous fera parvenir par mail le créneau attribués à chaque classe.

Les enseignants s'engagent à respecter la date et l'heure des rendez-vous.

En cas de désistement, nous vous remercions de prévenir la médiathèque le plus tôt possible.

L'accueil sera reporté uniquement dans la mesure des créneaux disponibles.

Mon école est éloignée de la médiathèque. Comment faire pour venir ?

Un nombre de transports, pour l'ensemble de vos activités, est attribué à votre école en début d'année par le service Vie Scolaire de la ville.

Pour venir à la médiathèque, comme pour vos autres activités, vous devez réserver votre car auprès de la société de transport une fois que vous aurez reçu la date et l'heure de votre venue.

La médiathèque ne se charge pas de vos réservations de transport.

Mon projet ne s'inscrit pas dans vos propositions. Que faire ?

Vous pouvez nous faire part de vos demandes particulières sur le formulaire de pré-inscription (Rubrique « Choix de l'activité : Autre ») ou nous contacter par mail ou par téléphone.

Nous essaierons d'y répondre dans la mesure du possible.

Le prêt de documents

Puis-je emprunter des documents pour ma classe ?

La Médiathèque met à votre disposition un fonds de livres pour la jeunesse : albums, contes, romans, BD, documentaires, revues, livres audio, livres-CD et CD (sauf les DVD).

Votre abonnement professionnel est gratuit et renouvelable chaque année scolaire.

Il donne droit à l'emprunt de 50 documents pour une durée de 6 semaines au maximum.

Il est valable pour une année scolaire (septembre-juin) et est mis en veille durant les congés d'été.

Cette carte est à usage strictement professionnel.

En cas d'utilisation personnelle, la médiathèque se réserve le droit de suspendre l'abonnement.

J'ai égaré/abîmé un document. Que faire ?

L'emprunt des livres s'effectue sous votre responsabilité.

Vous vous engagez à compenser la perte ou la détérioration de tout document en le remplaçant par le même ouvrage ou le cas échéant, par un ouvrage de même valeur après concertation avec les bibliothécaires.

Si un ouvrage est abîmé, ne le réparez pas vous-même mais signalez-le nous !

J'ai besoin d'aide à la recherche thématique. Comment faire ?

Nous pouvons vous aider à sélectionner des ouvrages pour vos travaux de classe (sous réserve d'un délai minimum de 2 à 3 semaines en fonction du nombre de documents demandés).

Nous vous demandons de prendre contact avec Damien Billy, bibliothécaire jeunesse, pour en discuter et cerner au mieux vos demandes. (ligne directe : 0241797603 – damien.billy@ville-lespontsdece.fr)

La médiathèque sur internet !

En vous connectant sur le site internet de la médiathèque <http://mediatheque.ville-lespontsdece.fr> vous pouvez consulter le catalogue des titres disponibles et consulter les sélections thématiques. Vous pouvez également avoir accès au programme des animations tout public, ainsi qu'à votre compte lecteur. N'hésitez pas à nous demander la marche à suivre.

Pour vos retours de documents et pour une meilleure disponibilité des bibliothécaires, **merci de privilégier le mardi et le vendredi (ouverture au public de 15h à 18h30).**

Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry

1 rue Charles de Gaulle

49130 LES PONTS-DE-CE

02 41 79 76 00

mediatheque@ville-lespontsdece.fr

www.facebook.com/mediatheque.lespontsdece

